

Décision 21-DCC-139 du 05 août 2021

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce de détail à dominante alimentaire par la société Laondis aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 05 août 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Laondis aux côtés de
l'Association des Centres
Distributeurs E. Leclerc

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

fonds de commerce de détail à
dominante alimentaire

Lire

le texte intégral de la décision

220.41 Ko